

L'UNICEF met en garde contre la vente illégale de sacs UNICEF au Bénin

L'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, a récemment été informé de la vente illégale de sacs portant le logo de l'UNICEF dans certains marchés au Bénin. L'UNICEF tient à rappeler au public que ces sacs sont distribués gratuitement aux enfants dans le besoin et ne peuvent en aucun cas être reproduits ou revendus.

L'UNICEF est profondément préoccupé par cette pratique illégale qui compromet sa mission d'améliorer l'accès à l'éducation pour les enfants, à quelques jours de la rentrée scolaire. La distribution gratuite de kits scolaires par l'UNICEF fait partie de son appui aux efforts du Gouvernement du Bénin pour réduire le coût de l'éducation pour des milliers de familles et permettre aux enfants les plus vulnérables d'aller à l'école, un droit fondamental pour chaque enfant.

Toute reproduction, vente ou utilisation commerciale et frauduleuse de produits et matériels distribués par l'UNICEF ou portant son image de marque, dont le logo officiel de l'Organisation, est strictement interdite et constitue une violation de ses droits de propriété intellectuelle.

En vue de la prochaine rentrée scolaire 2023-2024, et dans le cadre de son appui au Gouvernement, l'UNICEF s'apprête à distribuer des sacs et kits scolaires à plus de 500,000 enfants et adolescentes au Bénin. Dans ce cadre, l'UNICEF rappelle qu'elle effectue l'approvisionnement, l'acheminement et la distribution des kits scolaires directement dans les écoles afin qu'ils soient remis gratuitement aux enfants. Ainsi, tout sac portant le logo de l'UNICEF vendu dans les marchés ou à d'autres fins commerciales doit être considéré comme frauduleux et ne doit en aucun cas être acheté.

L'UNICEF exhorte la population à signaler aux autorités compétentes toute information pertinente concernant cette pratique.

L'UNICEF œuvre sans relâche pour améliorer la vie des enfants au Bénin et dans le monde entier afin de garantir leurs droits à l'éducation, la santé et la protection.